

Journal de Roubaix

Quarante-huitième année. — N° 4.

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

DIMANCHE 4 JANVIER 1903.

TARIF D'ABONNEMENTS

Abonnements annuels, le Nord et les Départements : Trois mois... 5 francs
Six mois... 10 francs
Un an... 18 francs
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot

ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5
A Messines... Chez M. Henri Lefebvre, rue de la Station, 8
A Paris et à Bruxelles... Dans les bureaux de publicité
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des garés et dans les principales librairies.

NOS FEUILLETONS

Vous commencent prochainement la publication d'un roman très intéressant et très mouvementé :

Le Calvaire d'une Mère

par Jules de Gastyne

Aux Électeurs Sénatoriaux

Originaire d'un département où vont avoir lieu des élections sénatoriales, appelés par l'effacement du Conseil municipal de ma commune au grand honneur de voter dimanche, je me permets de soumettre mes réflexions personnelles à mes collègues des autres collèges électoraux.

Le mandat dont nous sommes investis est, sans contredit, celui qui impose à un citoyen les plus lourdes charges, les plus graves responsabilités.

Nous n'avons pas en effet, seulement à exprimer notre propre volonté. Nous avons à traduire les vœux de braves gens qui nous ont donné leur confiance. Notre bulletin de vote résume et synthétise en lui les aspirations des électeurs de toute une commune.

Nous allons aussi engager l'avenir pour longtemps. Nous restons responsables durant neuf années de nos choix, qu'ils répercutent, par leurs conséquences, sur les destinées de la patrie. Le moindre erreur ou défaillance de notre part...

Nous devons enfin, nous souvenir que le rôle du Sénat consiste à sauvegarder les intérêts matériels et matériels de la nation, à empêcher que jamais son contrôle sur le marche des affaires publiques n'a été plus nécessaire parce que jamais l'heure ne fut plus critique.

Il faut donc les libertés individuelles, liberté d'association, liberté d'enseignement, liberté de conscience, liberté du travail ;

Les grèves toujours plus nombreuses et plus graves, fomentées par les politiciens indifférents aux ruines industrielles et aux misères ouvrières, cessant d'être des conflits économiques pour devenir de véritables mouvements insurrectionnels et révolutionnaires, faites toutes au profit de l'étranger ;

La mauvaise gestion de nos finances, l'écart tous les jours plus démesuré agrandi entre les dépenses qui augmentent et les recettes qui diminuent, aboutissant à d'énormes déficits budgétaires, accablant l'État à un formidable emprunt de plus d'un milliard et à des impôts nouveaux pour le gager ;

L'argent français porté à l'étranger par des capitalistes inquiets, la confiance dans le crédit public ébranlée, se traduisant par la baisse de la rente et par des retraits des caisses d'épargne ;

L'influence grandissante des collectivistes charniers par la possession même du pouvoir et jusqu'au principe de la propriété individuelle affaibli, soit par les assauts directs qu'on lui livre, soit par les atteintes indirectes qu'on cherche à lui porter au moyen de l'impôt ;

L'armée mal défendue, l'autorité de ses chefs amoindrie, la marine, cette autre sauvegarde de la défense nationale, soumise aux caprices d'un ministre fantasque ;

En un mot la désorganisation lente, mais hélas méthodique, voulue de tout ce qui a fait, dans le passé, la grandeur, l'honneur et la force de la République ;

Te est le bilan de la politique jacobine que représentant, qu'ils le veuillent ou non, les candidats estampillés par le Bloc.

Nous devons leur préférer ceux qui se réclament de la politique républicaine et libérale, de la politique de défense sociale et de progrès raisonné.

Ramené la concorde entre tous les citoyens, mesuré fin aux incessantes représailles et aux métriques persécutions, renouer, par exemple, cette politique étrangement brutale qui a conduit la majorité de la Chambre à exclure des grandes commissions d'affaires les hommes les plus compétents, uniquement parce qu'ils n'appartenaient pas au parti victorieux ;

Assurer à chacun sa liberté et le respect de ses convictions, exiger de l'État laïque qu'il reste vraiment impartial et neutre entre toutes les confessions religieuses ;

Opposer avec fermeté la loi aux provocations socialistes, maintenir énergiquement en même temps que le droit de grève, le droit au travail ;

Rétablir l'ordre dans les finances par le contrôle sévère des deniers publics, par la recherche attentive de toutes les économies compatibles avec la bonne marche des services, par la suppression de l'initiative parlementaire en matière de dépenses ;

Corriger sans plus de retard les inégalités fiscales par le renouveau méthodique de nos impôts, mais en sauvegardant le principe de l'impôt réel et proportionnel ;

Rendre à nos armées de terre et de mer leur force et leur prestige, les soustraire aux influences politiques ;

Améliorer le sort du paysan et de l'ouvrier par le développement de la mutualité, par des lois de progrès social sagement entendues ;

Tel est, très succinctement résumé, le programme qui convient au relèvement du pays, que nous avons le droit d'exiger de nos candidats, que nous avons le devoir de faire triompher.

Méfions-nous de ceux qui tenteraient de se réfugier dans l'équivoque et qui s'abriteraient derrière des formules qui, pour être plus ou moins ronflantes, n'en seraient pas moins creuses.

Refusons nos voix aux incapables qui cherchent dans la politique la satisfaction d'une ambition injustifiée, ou peut-être des moyens d'existence.

Confions la gestion des affaires du pays à des hommes expérimentés, connus pour la fermeté et l'indépendance de leur caractère, pour la dignité de leur vie. L'exercice d'un mandat public implique l'esprit de dévouement et de sacrifice, il confère un honneur, ne constitue pas une profession.

Un mot encore : Les républicains doivent affirmer très haut qu'en dépit des fautes actuelles ils conservent intacte l'aideur de leur foi républicaine, et que ceux qui nous excorment sont précisément les renégats que nous gémissons en les rappelant à la fidélité des convictions, à la pensée des fondateurs de la République, au respect de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen.

Les radicaux doivent demeurer eux-mêmes, rester à l'avant-garde de la grande armée républicaine, mais refuser catégoriquement d'aller renforcer l'arrière-garde du collectivisme.

Les partisans attachés des anciens régimes ne doivent oublier leurs préférences personnelles, faire taire leurs rancunes, comprendre que l'heure est trop grave pour se quereller sur la forme du gouvernement, songer d'abord à la France.

Tous ensemble nous devons voter : Contre le jacobinisme sectaire et le collectivisme spoliateur, Contre l'oppression ministérielle, Pour la République libérale et progressiste, Pour la République protectrice des grands intérêts nationaux.

MAURICE LASSERRE.

INFORMATIONS

LES ANARCHISTES EN ESPAGNE

Barcelone, 2 janvier. — Depuis quelques jours, les anarchistes ont campagne sur les quais du port et autour de la gare des chemins de fer du Nord pour provoquer la grève. Déjà, les débaucheurs ont cessé le travail et des collisions se sont produites entre ceux qui veulent la grève et ceux qui tiennent à continuer à travailler.

La gendarmerie et plusieurs escouades d'agents ont occupé les gares de Clot-Franco-Maturo et Villanca. Il y a déjà beaucoup d'arrestations.

Dans une réunion qu'on tenue à Valence plusieurs anarchistes, il a été décidé de pousser énergiquement à la grève générale et de soulever les ouvriers de tous les grands centres industriels de l'Espagne.

L'épion public, habitué à présenter l'action britannique dans les mouvements révolutionnaires qui se produisent dans le pays, surtout dans le sud, voit une étrange coïncidence entre la renaissance de la propagande anarchiste et la situation actuelle au Maroc.

LA CARTE DE LA TRIPOLITAINE

Paris, 2 janvier. — La Patrie publie la dépêche suivante : Rome, 2 janvier. — Plusieurs officiers d'état-major ont été appelés au ministère de la guerre pour travailler à l'établissement définitif de la carte de la Tripolitaine.

Malgré ce fait, on continue à dire que le gouvernement prépare une expédition militaire pour le cas où des insoumis se produiraient dans la Méditerranée. S'il est nécessaire de constituer un corps expéditionnaire, il sera concentré à Gênes en quarante-huit heures avec l'escadre de la Méditerranée. Les troupes seront fournies par les carnisons de Palerme, Catane et Reggio.

LES OPÉRATIONS DES CAISSES D'ÉPARGNE

Paris, 2 janvier. — Voici le relevé des opérations concernant les Caisse d'épargne ordinaires, du 21 au 31 décembre 1902 : Dépôts de fonds, 3.101.247 fr. 20 ; retraits de fonds, 16.406.794 fr. 08 ; excédent de retraits, 13 millions 305.546 fr. 88. Excédent de retraits du 1er janvier au 31 décembre 1902 ; 157.134.501 fr. 14.

UN ACCIDENT AU CORTÈGE DU VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

Le cortège du vice-président de la Chambre a quitté le Palais Bourbon à 10 heures 40, se rendant à l'Élysée escorté comme à l'ordinaire par un détachement de gendarmes. Au moment où le cortège arrivait à l'Esplanade des Invalides un des chevaux de l'escorte a glissé et est tombé entraînant un cavalier. Celui-ci a été assez grièvement blessé.

Le cavalier a été immédiatement transporté au Palais Bourbon où le médecin de service lui a prodigué ses soins.

DÉRAILLEMENT AU MÉTROPOLITAIN Paris, 2 janvier. — La circulation du Métropolitain a été interrompue ce matin, à 8 heures 55, par suite du déraillement d'un train, qui s'est produit en gare de la Bastille. Il n'y a eu aucun accident de personne.

A onze heures et demie, la circulation a été rétablie entre la porte Maillot et la gare de Lyon.

UN PROCÈS ENTRE JOURNAUX SPORTIFS Paris, 2 janvier. — La Cour d'appel a rendu aujourd'hui un arrêt par lequel elle confirme la décision de la Chambre de commerce de la Seine, ordonnant au journal l'Auto-Vélo, sous peine d'une astreinte de 200 francs par jour de retard, de supprimer, de son titre, le mot Vélo, qui est la propriété du journal le Vélo, fondé en 1892.

NOUVEAU SCANDALE EN ALLEMAGNE Brême, 2 janvier. — M. F., Als de l'ancien consul général de Belgique, vient d'être arrêté sous les graves préventions de chantage, séquestration, proxénétisme, blessures volontaires et faux témoignages.

L'accusé a trente-huit ans et depuis plusieurs mois il se trouvait dans de gros embarras d'argent. Grâce à des annonces publiées dans différents journaux d'Allemagne et de France, il s'était mis en relations avec des demi-mondaines qu'il dévalisait en nature. Accessoirement, il faisait du chantage.

On a eu de la perquisition opérée au domicile de F., on a découvert de nombreux bijoux et bijoux venant de l'étranger.

UNE PLAISANTERIE MACABRE Paris, 2 janvier. — On signale une plaisanterie macabre faite à la famille d'un magistrat de Moulins. Ce magistrat, M. F., étant actuellement à Paris, le Président du Tribunal de Moulins reçut mardi soir un télégramme l'informant de la mort de M. F., l'audience fut levée en signe de deuil, l'éloge du défunt fut prononcé, après que la mère de celui-ci eût été prévenue. Mme F., partit pour Paris. Pendant ce temps, un télégramme émanant de M. F., lui-même arrivait à Moulins. Une enquête est ouverte.

DUEL MORTEL ENTRE JOURNALISTES Une dépêche de Santiago de Cuba annonce que M. Corona, rédacteur à la *Cubano libro*, a tué hier matin, d'un coup de pistolet, M. Insula, rédacteur à la *Republica*. M. Corona n'a pas été arrêté. Les deux rédacteurs, chefs de partis adverses, s'étaient pris de querelle au Café, au sujet d'une question politique.

BUITT DE L'ABDIQATION DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE Vienne, 2 janvier. — Le bruit court dans certains milieux que l'empereur François-Joseph aurait décidé d'abdiquer prochainement. La part prise aux affaires depuis peu, et contrairement aux usages, par l'archiduc héritier, François-Ferdinand, donne poids à cette rumeur.

LA PROCLAMATION D'ÉDOUARD VII COMME EMPEREUR DES INDES Delhi, 2 janvier. — La cérémonie de la proclamation d'Édouard VII, comme empereur de l'Inde, s'est déroulée hier jeudi par un temps superbe, dans le vaste amphithéâtre spécialement construit à cet effet, en présence d'une assistance considérable, évaluée à quinze mille personnes.

Après la lecture de la proclamation, le vice-roi a prononcé un long discours dans lequel il a annoncé notamment que, pendant trois années, le gouvernement n'exigerait aucun intérêt sur les prêts consentis au garant par le gouvernement de l'Inde aux États indigènes, à la suite de la dernière famine.

Tous les princes hindous ont ensuite défilé devant le vice-roi et le duc de Connaught.

AUTOUR DE MENÉLIK Londres, 2 janvier. — Le gouvernement anglais ayant fait ressortir aux yeux de l'empereur Menélik les avantages d'une action commune contre le mahlab, deux officiers anglais, le colonel Rochefort et le major Cobbold, ont été désignés pour accompagner l'armée abyssine. Ils se rendront à Harrar, où ils trouveront le ras Makonnen. C'est là que partira la colonne abyssine.

On croit savoir que Menélik n'a pas encore consenti formellement à la coopération proposée, mais on ne doute pas qu'il le fasse.

ATTENTAT CONTRE LE SHAH DE PERSE Vienne, 1er janvier. — Une dépêche de Téhéran dit qu'un homme déguisé en femme a tiré trois coups de revolver sur le Shah de Perse, mais ne l'a pas atteint.

Le TRUST DE L'ACIER New-York, 2 janvier. — Le trust de l'acier de M. Pierpont Morgan, a informé ses employés qu'il tenait à leur disposition 25.000 actions à un taux inférieur au cours de la Bourse.

CHOSÉS & AUTRES

— Je pars pour Venise. C'est la seule ville d'Italie que je ne connaisse pas encore.
— Dites alors que vous allez combier une lacune.
— Calino habitait Sèvres ; maintenant, il vit au Havre.
— Ne trouvez-vous pas que le poisson est cher ici, dans un port ? lui demande-t-on.
— Président ne m'étonne pas, répliqua-t-il ; quand j'habitais Sèvres, la porcelaine y était hors de prix.

LES RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN

LA JOURNÉE À L'ÉLYSÉE Paris, 2 janvier. — Le Président de la République a, dans la matinée d'hier, échangé les visites d'usage avec les présidents des Chambres. Cette première partie des réceptions officielles a été marquée par un incident ; les règles de la réception ont été respectées et, l'après-midi, après le déjeuner auquel le Président convie quelques personnalités retenues par leurs fonctions, après de lui, en cette journée, les réceptions des corps diplomatiques, constituées, etc., ont eu lieu.

Les ambassadeurs et ministres, accompagnés du personnel de leurs ambassades et légations sont arrivés à l'Élysée en voiture, et l'on remarqua particulièrement les équipages de gala ou avaient pris place notamment les ambassadeurs d'Angleterre et d'Allemagne.

Suivant l'usage, les vœux des membres des corps diplomatiques ont été présentés au Président de la République par le nonce.

Mgr Lorenzelli s'est exprimé dans les termes suivants : Monsieur le Président, Les souhaits que le Corps diplomatique à l'honneur de vous apporter ici à l'occasion du nouvel an sont toujours inspirés à nos vœux par le profond respect que nous ont porté à l'effrayable malheur de la République, et par la particulière sympathie que le monde entier garde à la France.

Vous Excellence a pu constater, au cours de l'année 1902, que cette sympathie a trouvé une expression plus vive et plus étendue dans la part que toutes les nations ont prise à l'effrayable malheur de la République. Elles n'ont pas été seulement émus parce qu'il frappait une partie de la famille humaine, elles en ont aussi partagé le deuil, parce qu'il éprouvait la nation française. Oui, cette illustre nation demeurée privilégiée d'un patrimoine moral, très précieux et bien plus ample que ses vastes territoires.

C'est pourquoi il nous tient au cœur plus que jamais, Monsieur le Président, de vous offrir en notre nom et au nom des souverains et chefs d'État que nous avons l'honneur de représenter auprès de vous, et du gouvernement de la République, nos vœux très sincères et ardents pour qu'à l'avenir la France soit préservée de toute atteinte à son honneur, maître du ciel et de la terre, digne de conserver sous sa protection puissante et paternelle.

Le Président a répondu : Monsieur, J'accueille avec gratitude les souhaits que le Corps diplomatique m'adresse pour la prospérité de la France. Je ne suis pas moins touché des sentiments qu'il veut bien témoigner au Président de la République.

Mais, de toutes les pensées que Votre Excellence vient de m'exprimer, nulle ne m'est plus sensible que le souvenir accordé à l'affreux catastrophe qui rend ce jour de fête si douloureux à tant de familles françaises.

L'union sympathique que la France a sentie autour d'elle dans cette épreuve, lui a été précieuse de toute évidence, et elle méritait par l'intérêt passionné qu'elle a toujours pris aux malheurs des autres peuples, par les beaux exemples de générosité qu'elle a prodigués au cours de sa longue histoire, et qui lui composent, ainsi que vous venez de le dire, un si glorieux patrimoine moral.

Vous éminent doyen a été bien inspiré, messieurs, en voulant que nous inaugurons l'année sous cette impression de solidarité humaine. Je l'en remercie comme d'un heureux présage.

M. Loubet s'est ensuite entretenu quelques instants avec les représentants des puissances étrangères.

Aux ministres et ambassadeurs ont succédé des délégations diverses : du Conseil municipal de Paris, du Conseil d'État, du Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur, de la Cour de cassation, de la Cour des Comptes, de la Cour d'appel, de l'Institut, des différents clergés, etc.

Le cardinal Richard, retenu par son état de santé, s'était fait excuser.

La réception des députations militaires, comprenant nombre d'officiers de tous grades et de toutes armes, fut la dernière et prit fin vers quatre heures. La journée officielle était terminée.

FRANCE ET RUSSIE Paris, 2 janvier. — Le Ministre de la guerre a reçu hier le télégramme suivant : Saint-Petersbourg, 1^{er} janvier.

Au début d'une année nouvelle, je m'empresse d'adresser à Votre Excellence, le représentant de la glorieuse armée française, en mon nom et au nom de tous les officiers du ministère de la guerre, nos vœux de prospérité et de bonheur pour Votre Excellence et pour toute l'armée. Général KOUBROVATSKY.

Le Ministre de la guerre a répondu par le télégramme suivant : A Son Excellence le général Koubrovskiy, ministre de la guerre, Saint-Petersbourg.

Au nom de l'année française et en mon nom personnel, honnête... à moins que nous n'ayons affaire tout simplement à une rouée et à une ambitieuse.

Le marquis eut un sourire triste : — Ma sœur, vous reconnaissez bien mal les dévouements qui vous entourent. Enfin, pour vous mettre au courant de tout, j'achève : lorsque j'affirme l'amour de Colette pour mon neveu, je ne vous permets pas de mettre en doute cette affirmation... — La ruse des femmes en a trompé de plus fins que vous, mon frère.

Cette ruse va donc jusqu'à un sacrifice absolu, puisque Colette, dans un but que nous ne connaissons pas, et tout simplement peut-être pour élever éternellement une barrière entre elle et votre fils, consent à épouser prochainement Gaston Girodias ? — Vous dites ?

Il répéta. Alors, la duchesse, froidement : — Je vois plus clair que vous dans le cœur des femmes... Ce mariage, dont je n'avais jamais entendu parler, est une preuve de plus de ce que je vous disais tout à l'heure : cette fille est une intrigante... Elle a essayé de tendre sa toile autour de mon fils... Et vraiment, il me paraît bien que sans moi elle eût réussi à le prendre... puisqu'elle a su inspirer, à lui, de l'amour ; à vous, une si entière confiance... Son dernier atout sans doute pour me forcer la main en amenant mon fils à quelque extravagance est ce mariage avec Gaston Girodias... Elle se gardait cette poire pour la soif... Habilement joué, en vérité... Elle ira loin, cette enfant... Vous la complimenterez, mon frère, car pour moi je ne veux pas la revoir... Et comme je ne veux pas, malgré tout, qu'elle se trouve sans argent, en quittant notre maison, vous lui ferez donner six mois de ses gages... — Ma sœur, dit le marquis, d'une voix qu'une grande émotion rendait sourde, je ne vous savaiss pas le cœur aussi cruel.

je remercie Votre Excellence des vœux qu'elle veut bien m'exprimer au nom de la glorieuse armée russe et je la prie d'agréer les souhaits de bonheur et de prospérité que forment pour leurs camarades russes tous les officiers de l'armée française. Général ANSKY.

Les souhaits des chefs d'État A l'occasion du jour de l'an, le Président de la République a reçu des télégrammes de félicitations de l'Empereur de Russie, du Roi de Grèce, du Roi des Belges, du Prince de Bulgarie, du Sultan de Turquie, du Roi de Portugal, de M. Costa, vice-président de la République-Argentine, du Shah de Perse, etc.

A L'ÉTRANGER Service religieux au château royal de Berlin. La réception du corps diplomatique Berlin, 1er janvier. — En l'honneur de la nouvelle année a été célébré, ce matin, à dix heures, un service divin dans la chapelle du château.

L'Empereur a ensuite tenu cercle dans la salle Blanche, pour recevoir les félicitations. Le premier qui défila devant lui fut le chancelier de l'Empire, auquel l'Empereur tendit la main et adressa quelques paroles amicales, de même que l'impératrice.

L'Empereur reçut ensuite les félicitations du Corps diplomatique, des commandants de corps et des ministres ; puis, avec le prince héritier et les princes Etel-Frédéric et Adalbert, il se rendit, à midi et demi, au Zeughaus (musée militaire), où se tenaient les commandants de corps et les officiers de la garnison.

Au déjeuner qui eut lieu chez l'Empereur, assistaient les princes impériaux, le prince Arnuil de Bavière et le prince Hesse.

Cette après-midi, l'Empereur a déposé sa carte chez les ambassadeurs.

A ROME Rome, 1er janvier. — Au cours des réceptions au Quirinal, les présidents du Sénat et de la Chambre ont lu des adresses de souhaits pour la nouvelle année. L'adresse de la Chambre dit : Nous sommes heureux des conditions actuelles de notre pays, de son développement croissant, de son activité, de la paix dont il jouit à l'intérieur, de la haute situation légitimement acquise par l'Italie à l'étranger, du profond amour que Sa Majesté porte au pays, et des soins éclairés qu'elle lui consacre. La confiance que la nation a pour vous, le sage patriotisme du peuple italien, sont des gages sûrs de notre avenir.

Rome, 2 janvier. — A l'occasion du nouvel an, la colonie française s'est réunie au Palais Farnèse. Dans la nombreuse assistance, on remarquait les membres de l'École française de Rome, avec leur directeur Mgr Duchesne, membre de l'Institut, et ceux de l'Académie de France avec leur directeur, M. Guillaume, le doyen de la colonie, a prononcé un discours de circonstance auquel l'ambassadeur, M. Barrère, a répondu.

M. Barrère a fait notamment cette déclaration : — Le vœu que je forme aujourd'hui, c'est que l'année qui s'ouvre consacre encore les preuves de sympathie et de foi mutuelle que nos deux pays ont eu l'occasion d'échanger durant celle qui finissait hier. Elles sont telles que le souvenir de jours moins heureux paraît aujourd'hui presque un anachronisme.

L'année passée a vu leurs rapports s'achever de se consolider sur des bases dont la sauvegarde réside dans la responsabilité et l'intérêt des deux peuples comme dans la conscience et la volonté de leur gouvernement.

Puisse cette année les rallier encore ! D'autre part, M. A. Nisard, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, a reçu, à l'occasion du nouvel an, la colonie française, les nombreux membres du clergé, Mgr Mourey, pour la France, son coadjuteur Mgr Laperrière d'Haupoul, protonotaire apostolique et les représentants des différentes communautés.

Les couleurs nationales flottent sur les palais des deux ambassades.

A BRUXELLES Bruxelles, 2 janvier. — A l'occasion du renouvellement de l'année, le Roi a reçu les félicitations du Corps diplomatique, des Chambres législatives et des différents autorités.

Dans sa réponse au Président de la Chambre, le Roi a fait allusion surtout à l'initiative dont il fit preuve en maintes circonstances, notamment concernant les affaires de Chine.

Le Roi a demandé à la Chambre de lui maintenir dans l'avenir, la confiance aveugle qu'elle avait montrée en lui.

Je n'en abuserai pas, a-t-il ajouté ; grâce à l'union étroite entre le Roi et les Chambres législatives, nous pourrions arriver à réaliser des choses que on ne peut pas expliquer en ce moment et dont le peuple ne comprendra la portée que par la suite.

La colonie française de Bruxelles Bruxelles, 1er janvier. — Ce matin, à 9 heures et demie, M. Gérard, ministre de France, a reçu en son hôtel les membres de la colonie française, venus pour lui présenter leurs hommages et lui renouveler l'expression de leur fidélité, à l'occasion du renouvellement de l'année.

Dans sa réponse, M. Gérard a surtout insisté sur la nécessité de maintenir et de consolider davantage encore l'union entre tous les Français de Belgique. Le Ministre a fait également allusion à la mort de la Reine. Il s'est associé au sentiment de réprobation qu'a fait naître partout l'attentat de Rubino contre la personne royale. Le Ministre, en terminant, a formé des vœux pour la prospérité des colonies et la vitalité des Sociétés françaises de Belgique.

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1903 N° 14

LA CHARMEUSE D'ENFANTS

PAR JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE LES TRAGÉDIES DE L'AMOUR XVII

Dernières nouvelles. — (Suite) — Eh bien, ce qu'il vous a caché, je puis vous le dire, moi... Comment se fait-il que ce soit vous qu'il ait choisis pour confident et non pas moi, sa mère ? dit-elle avec regret.

— Il y a des secrets que l'on se confie mieux d'homme à homme... en outre, celui-là, je l'ai deviné.

— Et ce secret ? — Horace est amoureux. — Tant mieux. — N'est-ce pas ? dit le marquis naïvement. Et tout à coup, oubliant ses premières craintes, se laissant emporter par toute son affection pour Colette : — Et quand vous la connaîtrez, celle qu'il aime, vous serez doublement heureuse de l'appeler votre fille.

— Vous la connaissez donc, vous, mon frère ? — Oui.

— Eh bien, vous vous êtes mépris, mon frère. — Votre pensée, Edith ? — Elle me paraît si éloignée de tout secret désir que je n'ose point la deviner, en effet... — Jamais ce mariage ne se fera.

— Jamais ? — J'ai dit, j'avais cru, ma foi, à une plaisanterie. Je la trouvais d'assez mauvais goût, mais l'aurais-je ? Puisque c'est sérieux, brisons là et n'en parlons plus.

— Ma sœur, je vous répète que ces jeunes gens s'adorent. — Cela passera. — Vous n'avez donc jamais été amoureuse, vous, Edith ? — Je ne suis pas en cause.

— Horace est capable de bien des folies. — Horace est un fils obéissant et soumis. Lorsque je lui dirai de ne plus penser à cette fille, il n'y pensera plus.

— Le marquis haussa les épaules, navré et impatient. — Je souhaite que vous ne fassiez pas l'expérience du contraire. — Et pour commencer, afin de couper court à cet aimable intrigue, dont j'étais loin de me douter, Mlle Nathalier partira.

— Elle s'y dispose. — Elle prévoyait donc ma réponse ? Elle est intelligente. — Mlle Nathalier n'a jamais avoué son amour à votre fils. Si je le connaissais, cet amour, c'est par surprise et, après l'avoir surpris, je suis devenu le confident de la pauvre fille. Elle a juré que jamais Horace ne connaîtrait son secret. Elle tiendra son serment.

— C'est bien, Je retire ce que j'ai dit. Elle est

honnête... à moins que nous n'ayons affaire tout simplement à une rouée et à une ambitieuse.

Le marquis eut un sourire triste : — Ma sœur, vous reconnaissez bien mal les dévouements qui vous entourent. Enfin, pour vous mettre au courant de tout, j'achève : lorsque j'affirme l'amour de Colette pour mon neveu, je ne vous permets pas de mettre en doute cette affirmation... — La ruse des femmes en a trompé de plus fins que vous, mon frère.

Cette ruse va donc jusqu'à un sacrifice absolu, puisque Colette, dans un but que nous ne connaissons pas, et tout simplement peut-être pour élever éternellement une barrière entre elle et votre fils, consent à épouser prochainement Gaston Girodias ? — Vous dites ?

Il répéta. Alors, la duchesse, froidement : — Je vois plus clair que vous dans le cœur des femmes... Ce mariage, dont je n'avais jamais entendu parler, est une preuve de plus de ce que je vous disais tout à l'heure : cette fille est une intrigante... Elle a essayé de tendre sa toile autour de mon fils... Et vraiment, il me paraît bien que sans moi elle eût réussi à le prendre... puisqu'elle a su inspirer, à lui, de l'amour ; à vous, une si entière confiance... Son dernier atout sans doute pour me forcer la main en amenant mon fils à quelque extravagance est ce mariage avec Gaston Girodias... Elle se gardait cette poire pour la soif... Habilement joué, en vérité... Elle ira loin, cette enfant... Vous la complimenterez, mon frère, car pour moi je ne veux pas la revoir... Et comme je ne veux pas, malgré tout, qu'elle se trouve sans argent, en quittant notre maison, vous lui ferez donner six mois de ses gages... — Ma sœur, dit le marquis, d'une voix qu'une grande émotion rendait sourde, je ne vous savaiss pas le cœur aussi cruel.

— Tâchez qu'elle parte bientôt... Son départ, je l'espère, rétablira le calme dans cette maison... — C'est votre dernier mot, ma sœur ? — Eh ! mon frère, fit la duchesse en riant, on dirait vraiment que vous êtes, comme mon fils, amoureux de cette fille ?... — Il répliqua, très net : — Pardieu ! ma sœur, je l'épouserai à coup sûr si j'avais seulement trente ans de moins et si elle voulait de moi... — Voilà une intrigante qui a bouleversé tout dans cette maison.

De plus, ma sœur, dit le vieillard, plus ferme encore et plus grave, si je comprends qu'une femme comme vous, dont la vie a été sans la moindre lâcheté parce que, peut-être, elle a été sans amour, se montre à ce point insensible à deux coeurs qui souffrent, je ne vous permettrais pas cependant de parler devant moi de Colette avec le mépris que vous affectez. Colette est une noble fille, en tout digne d'être la femme de mon neveu, telles que soient mes réquêtes personnelles, mes alliances, mes relations. N